

LA LETTRE D'INFORMATION

HEBDOMADAIRE

N° 276 DU LUNDI 15 JANVIER 2018

FOCUS

PROPOSITION DE LOI POUR FACILITER LES SUCCESSIONS OUTRE-MER ...2

LA FONDATION DE FRANCE SUR LE TERRAIN A SAINT MARTIN5

LA TENDANCE

Les chefs d'entreprise sont inquiets

La période des vœux donne souvent lieu à des échanges au cours desquels on peut mesurer la confiance en l'avenir de ses interlocuteurs.

Nous soulignons dans une précédente lettre hebdo, la densité du calendrier législatif du premier semestre 2018. Un correspondant nous fait observer, à juste titre, l'absence des Outre-mer dans cette programmation.

Ce même correspondant ajoute qu'il a le sentiment que nous sommes arrivés à la fin d'un cycle et que l'ensemble des Outre-mer sont en échec (déclin démographique aux Antilles, exode persistant de nos jeunes, fort ralentissement et même baisse du PIB dans certain territoires, chômage, délinquance accrue et insécurité, impayés de la commande publique territoriale...)

D'où, conclut-il, son interrogation sur les politiques conduites depuis la départementalisation qui n'ont pas réussi à permettre à nos concitoyens ultramarins de rattraper le niveau de vie des métropolitains.

Le Gouvernement répondrait sans doute qu'il a précisément lancé les assises des Outre-mer pour définir les projets structurants à mettre en oeuvre pour chaque territoire, afin d'accélérer le développement économique et élaborer les politiques et les « outils » pour y parvenir.

Nous avons souvent dit et écrit que le Gouvernement serait jugé sur sa capacité à transposer, par voie législative ou réglementaire, les conclusions de ces assises, mais aussi de veiller à ce que tous les dispositifs d'aides en compensation de nos handicaps permanents soient maintenus, même s'il envisage de les modifier "à périmètre constant a minima" comme l'a déclaré la ministre.

Les linguistes observeront que l'emploi d'une telle formule peut laisser espérer une révision à la hausse de ces aides, ne serait-ce qu'en rétablissant tout ce qui, loi de finances après loi de finances, a été « rogné » au nom des efforts budgétaires demandés à chaque ministère, sans se préoccuper outre-mesure des conséquences pour nos économies.

Notre ministre devra être déterminée dans ces « combats » à venir. Nous la soutiendrons si, comme nous en sommes convaincus, elle fait sienne cette conviction qui nous anime, à savoir que ce qui est bon pour l'économie est bon pour nos territoires et nos concitoyens.

Dans le cas contraire, nous continuerons les politiques au fil de l'eau, rythmée seulement par les soubresauts sociaux qui, périodiquement, conduisent à la mise en oeuvre de mesures d'exception qui font retomber la tension...pour un temps.

Comme l'écrivait André Maurois dans « Climats », il ne nous restera plus dès lors qu'à « rendre brièvement grâce aux dieux, quels qu'ils puissent être (...) de ce que même la rivière la plus lasse finit par atteindre la mer. »



DU CÔTÉ DU PARLEMENT

Logement en Outre-mer : Une proposition de loi PS pour faciliter les successions outre-mer adoptée en commission

Les députés ont adopté mercredi en commission une proposition de loi socialiste pour « faciliter la sortie de l'indivision successorale » en outre-mer et ainsi y relancer la politique du logement entravée par les difficultés de mobilisation du foncier.

La proposition de loi vise « à faciliter la sortie de l'indivision successorale », en remplaçant la règle de l'unanimité par une majorité à 51% pour tout acte de vente ou de partage pour les successions ouvertes depuis plus de cinq ans. Elle transfère au notaire la compétence pour l'accomplissement de ces actes. Ces nouvelles dispositions ne s'appliqueront pas lorsqu'il s'agit du local d'habitation et que le conjoint survivant du défunt y réside, lorsque le défunt laisse un ou plusieurs descendants mineurs, et si l'un des indivisaires se trouve hors d'état de manifester sa volonté.

<http://outremers360.com/politique/logement-en-outre-mer-une-proposition-de-loi-ps-pour-faciliter-les-successions-outre-mer-adoptee-en-commission/>

thématiques : comment faciliter l'accès à la formation souhaitée, comment éviter que les stéréotypes de sexe ne conditionnent les choix d'orientation, comment mieux accompagner les jeunes dans leur parcours, comment réduire le stress suscité par l'orientation, comment faciliter l'insertion professionnelle des jeunes et comment ne plus subir son orientation.

Participer à la consultation : <https://participez.lecese.fr/>

GOUVERNEMENT

Annick Girardin en Polynésie Française : La Ministre des Outre-mer se rendra également aux Marquises et aux Tuamotu

Pour ce premier séjour en Polynésie, la Ministre des Outre-mer passera quelques jours aux Marquises et au Tuamotu. Au coeur de ces déplacements, sont prévus des visites d'équipements culturels, municipaux, ainsi qu'une rencontre avec les maires des Marquises Sud. A Arutua (Tuamotu), les problématiques liées à la montée des eaux (alimentation en eau potable, abris de survie) seront également abordées. **Annick Girardin** sera le 24 janvier de retour à Tahiti pour participer aux travaux des Assises des Outre-mer. Elle se rendra ensuite notamment à Mahina pour parler des logements sociaux et de la politique de la ville.

<http://outremers360.com/politique/annick-girardin-en-polynesie-francaise-la-ministre-des-outre-mer-se-rendra-aux-marquises-et-aux-tuamotu-egalement/>

Circulaire relative à la mise en œuvre de la réforme du dispositif d'aide au fret prévu par la loi Egalité Réelle

La circulaire abroge la circulaire du 30 mars 2011 et ce à compter du 1^{er} janvier 2018. Elle a pour objet de présenter les nouvelles modalités de mise en œuvre d'aide au fret. Le décret n° 2017-1476 du 16 octobre 2017 élargit le champs de l'aide au

Lancement de la consultation « Orientation des jeunes, quelles solutions ? »

Cette consultation viendra nourrir le projet d'avis « L'orientation des jeunes » qui sera soumis au vote de l'assemblée plénière du CESE le 11 avril prochain. Les rapporteurs souhaitent interroger toutes les parties prenantes y compris dans les outre-mer pour améliorer l'orientation et savoir comment créer des conditions favorables pour que chacun puisse construire son avenir sereinement. La consultation porte sur six

transport entre les territoires ultramarins (Collectivités régies par l'article 73 de la Constitution, Saint-Pierre et Miquelon, Saint-Martin, Saint Barthélemy et Wallis-et-Futuna) et à l'importation d'intrants depuis les pays tiers, ainsi qu'aux entreprises du secteur des déchets pour le transport de déchets dangereux, auparavant inéligibles. Il institue une commission présidée par le préfet, chargée d'établir les conditions d'éligibilité applicable à la part Etat du dispositif. Enfin, le décret fixe la liste des dépenses éligibles, les modalités de cofinancement, ainsi que les modalités budgétaires et d'évaluation du dispositif.

Voir la circulaire : http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2018/01/cir_42875.pdf

Réduction du risque requin à la Réunion : huit actions de l'État pour 2018

Lors de son déplacement officiel à La Réunion en octobre dernier, Annick Girardin, ministre des Outre-mer, a rencontré différents acteurs engagés dans la réduction du risque requin. Au terme de ces échanges, elle a décidé qu'un nouvel élan devait être donné à la mobilisation des pouvoirs publics.

Dans ce sens, la ministre confirme qu'aux côtés des collectivités et associations d'usagers concernées l'engagement de l'État, dans le cadre du plan de prévention et de réduction du risque requin, sera très significativement accru, afin d'élargir l'accès de l'Homme à l'océan.

Cette volonté se traduit par 8 actions parmi lesquelles : l'extension du dispositif vigie requin renforcée à de nouvelles zones et à de nouveaux publics, la rénovation du programme de pêche préventive et l'amélioration du ciblage en renforçant l'effort de protection à proximité des zones d'activités nautiques, l'augmentation de la capacité d'intervention du CRA par des moyens financiers, humains et de recherche opérationnelle supplémentaires et l'évolution de la réglementation pour l'adapter aux réalités du territoire.

<http://www.reunion.gouv.fr/risque-requin-8-actions-de-l-etat-pour-2018-a3439.html>

Le Ministre de l'Economie et des Finances Bruno LE MAIRE veut examiner la pertinence des aides publiques versées aux entreprises

Afin de continuer à réduire la dépense publique, Bruno Le Maire a indiqué vouloir réexaminer l'efficacité de l'ensemble des aides publiques versées aux entreprises afin de vérifier la pertinence en ce qui concerne « la croissance et de l'emploi ». De plus, le Ministre se demande « pourquoi les entreprises ne pourraient-elles pas élargir leur objet social, par exemple à des engagements de solidarité ou à des objectifs environnementaux ? ». Il précise cependant qu'il faut prendre « conscience que définir un nouvel objet social pour toutes les entreprises ouvrirait la voie à des risques de contentieux et pourrait les affaiblir ».

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

La Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant aide les créateurs d'entreprise

La Communauté d'agglomération la Riviera du Levant a mis en place un partenariat avec la BGE Guadeloupe Île du Nord visant à permettre aux créateurs d'entreprise de bénéficier d'un accompagnement. Plusieurs dates de session sont mises en place sur les territoires du Gosier, de Sainte-Anne et de Saint-François et concernent les porteurs de projet des quatre communes de la CARL.

<http://www.guadeloupe.franceantilles.fr/actualite/economie/la-carl-aide-les-createurs-d-entreprise-465483.php>

Nomination d'un second secrétaire général adjoint, M. Ulric de la Borie de la Batut, au haut-commissariat de Nouvelle-Calédonie

Prenant en compte la charge de travail exceptionnelle que va devoir assumer le haut-commissariat pour la préparation du référendum et la période qui suivra, les ministres de l'Intérieur et des Outre-mer ont décidé de renforcer l'équipe préfectorale du haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie. M. **Ulric de la Borie** sera plus particulièrement en charge de l'avenir institutionnel et de la préparation des comités des signataires, en lien avec le secrétaire général et des secteurs de l'enseignement et de la recherche, de l'environnement et de l'agriculture, des affaires maritimes et de la pêche et de la coordination des chargés de mission.

https://www.ncpresse.nc/Nomination-d-un-second-secretaire-general-adjoint-M-Ulric-de-la-Borie-de-la-Batut-au-haut-commissariat_a6889.html



RECONSTRUCTION A SAINT-MARTIN ULTIME APPEL AU DON

Pour un don merci de compléter obligatoirement [le formulaire](#) et adresser un chèque à l'ordre de «Fondation de France – Entreprises pour les Antilles (réseau FEDOM)» à la Fondation de France Relations donateurs 40, avenue Hoche / 75008 PARIS ou [télécharger le RIB](#)

La FEDOM s'est associé à la Fondation de France pour que votre aide soit reversée sous forme de don d'urgence ou d'avance remboursable aux entrepreneurs saint-martinois. L'association « Initiative St Martin Active » coordonne l'action sur place via un comité d'agrément.

VIE DE LA FEDOM

Tableau de Bord

Télécharger le tableau de bord intégral :

https://fedom.org/wp-content/uploads/2017/03/TABLEAU-DE-BORD-FEDOM_def.pdf

Save the date : les prochains évènements de la FEDOM

- Vœux de la FEDOM, le lundi 29 janvier 2018

Inscription :

<https://goo.gl/forms/2gdozAa1PAsYW7zG3>

- Conseil d'Administration de la FEDOM le vendredi 2 mars 2018

Fondation de France. Sur les 13 millions d'euros collectés grâce à la générosité des donateurs, le comité d'experts bénévoles de la Fondation de France a déjà engagé 4,7 millions d'euros. 26 projets ont été soutenus afin d'aider les familles, relancer l'économie, réparer des maisons et mettre en place des actions culturelles et éducatives.

Pour les prochains mois, la Fondation de France va poursuivre le développement de projets parmi lesquels la formation et la création d'emplois de services aux populations, par exemple dans le tri et la valorisation des déchets et le soutien à la reprise des activités sociales et culturelles.

Grâce au volet relatif à la relance économique qui représente 2 millions d'euros, et auquel les dons effectués suite à l'appel à solidarité lancé par la FEDOM contribuent, 110 petites entreprises ont été soutenues dans le cadre du projet lancé avec Initiative Saint-Martin Active, et une centaine d'autres le sera d'ici la fin du mois de janvier.

<http://www.guadeloupe.franceantilles.fr/regions/dans-la-caraibe/la-fondation-de-france-sur-le-terrain-a-saint-martin-465128.php>

Le RSMA recrute en Polynésie

Soudeur, magasinier et aide à la personne... Ce sont les trois formations proposées par le RSMA, régiment du service militaire adapté de Polynésie française, situé à Arue, qui a lancé une campagne de recrutement. Ces formations, qui sont pour certains jeunes Polynésiens un tremplin vers le monde professionnel, doivent débuter en mai. Les dossiers d'inscription sont disponibles dès à présent.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/polynesie/tahiti/polynesie-francaise/rsma-recrute-548577.html>

VIE DES ADHÉRENTS

Nomination de Christian Camus comme directeur général délégué de la société inter Invest

Le Conseil d'administration réuni le 15 décembre 2017 a nommé Christian Camus en qualité de directeur général délégué de la société inter Invest en charge du développement de la relation avec les grands comptes.

VIE DES PARTENAIRES

La Fondation de France sur le terrain à Saint-Martin

Axelle Davezac, directrice générale de la Fondation de France, était à Saint Martin du 4 au 7 janvier. Objectifs : faire un point sur l'avancée des actions soutenues et rencontrer des professionnels de l'aide, des associations locales, des entrepreneurs et des habitants, 4 mois après le passage de l'ouragan Irma.

Ces 4 derniers mois, plus de 10 000 personnes ont directement été aidées aux Antilles par la

BRÈVES

United Airlines : Son programme de vols acté par le Gouvernement Polynésien

Cette compagnie aérienne américaine a en effet proposé, en décembre dernier, son programme de vols pour la saison du 30 octobre 2018 au 28 mars 2019. Elle souhaite opérer trois vols hebdomadaires sur la liaison San Francisco-Papeete-San Francisco, à partir du 30 octobre. United Airlines se positionne en tant que 4e opérateur de vols entre les États-Unis et la Polynésie, après Air Tahiti Nui, Air France et prochainement French Blue. Elle est la plus importante compagnie aérienne américaine en termes de destinations desservies : 335 destinations, dans 50 pays, ainsi que 216 destinations domestiques.

<http://www.ladepeche.pf/united-airlines-programme-de-vols-acte-pays/>

Le défi de l'aéroport de Grand Case, développer l'aviation d'affaires

Le terrain nécessaire à l'extension de la piste étant acquis par la Collectivité, la Sesma, la société en charge de la gestion et de l'exploitation de l'aéroport de Grand Case, va pouvoir concrétiser ses ambitions, précisément développer l'aviation d'affaires. L'objectif est d'attirer de plus gros avions, une nouvelle clientèle en parallèle des vols commerciaux régionaux. Ce projet va être mené par le nouveau directeur général de la Sesma, **Loïc La Joye** qui succède à **Daniel Lefebvre** resté tout juste un an à ce poste. Si l'extension de la piste est l'une des conditions au développement d'affaires, elle n'est toutefois pas l'unique. «Nous devons mettre en place tous les services nécessaires et la qualité de ces services feront la différence», assure le directeur. Il aimerait aussi proposer des prestations qui ne sont pas offertes par Juliana, par exemple des «slots».

<http://www.soualigapost.com/fr/actualite/18512/transports/le-d%C3%A9fi-de->

[l'E2%80%99a%C3%A9roport-de-grand-case-d%C3%A9velopper-l'E2%80%99aviation-d%E2%80%99affaires](#)

En Guadeloupe, les acteurs économiques et institutionnels sensibilisés à "L'écologie industrielle et territoriale (EIT)"

La DEAL (Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement) souhaite sensibiliser les acteurs économiques et institutionnels à "L'écologie industrielle et territoriale (EIT)". Ce nouveau mode de développement économique, écologique et social s'inspire du fonctionnement des écosystèmes. Il s'agit d'une démarche collective et volontaire, conduite dans l'objectif de réduire les impacts environnementaux et d'économiser les ressources ou d'en améliorer la productivité. A cette fin, des ateliers ont été mis en place à destination des acteurs économiques et des représentants d'Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).

<http://www.guadeloupe.franceantilles.fr/actualite/environnement/les-acteurs-economiques-et-institutionnels-sensibilises-a-l-ecologie-industrielle-et-territoriale-eit-465983.php>

Bâtiment et construction : plus de 2 200 emplois directs et indirects générés en 2018 en Polynésie

Le ministre du Logement et de l'Aménagement a réuni mercredi 10 janvier, à la présidence, les deux syndicats patronaux des secteurs du bâtiment et des travaux publics afin de présenter les détails du Plan 3000 logements établi par le gouvernement du président Edouard Fritch en 2017. Celui-ci va se traduire, dès cette année, par le lancement d'un vaste programme de construction de logements neufs, tant dans le secteur social, que dans le secteur libre. Ce sont donc 24 appels d'offres d'études et 29 appels d'offres de travaux qui seront lancés par l'Office Polynésien de l'Habitat (OPH), pour un objectif d'engagement de 19 milliards Fcfp, destiné principalement au secteur du bâtiment. L'objectif du ministère, en 2018, est de 20 milliards Fcfp d'engagement et 8 milliards Fcfp de liquidations.

https://www.tahiti-infos.com/Batiment-et-construction-plus-de-2-200-emplois-directs-et-indirects-generes-en-2018_a168031.html

3 distilleries de la Martinique nominées au « Best Caribbean Rum Distillery »

Les Antilles françaises sont connues pour fournir l'un des meilleurs rhum au monde. Un statut auquel la Martinique contribue largement à travers ses multiples distilleries implantées du Nord au Sud de l'île. Cette année encore, c'est le magazine USA Today qui met en avant le savoir-faire martiniquais. Pour son concours 2018, de la « Meilleure distillerie des Caraïbes », le magazine américain a retenu trois distilleries martiniquaises: la distillerie J.M, l'habitation Clément et le rhum Saint-James.

<https://www.mediaphore.com/2018/01/best-caribbean-rum-distillery-martinique/>

Innovation Outre-mer : Simply City, une appli 100% calédonienne au CES de Las Vegas

Simply City, application 100% calédonienne pour la ville de Nouméa, a été présentée sur le stand ENGIE & Partners au Consumer Electronics Show (CES) de Las Vegas, qui a pris fin vendredi 12 janvier. Il s'agit d'une « application mobile, gratuite et participative destinée à tous les habitants, visiteurs et touristes qui séjournent dans une ville. L'application permet de connaître toutes les informations et services utiles en temps réel », indique **Thierry Roussel**, Directeur de Engie Pacific Informatic (EPI), qui développe cette application. « L'application permet d'échanger sur les bonnes idées et les événements culturels, de découvrir les bons plans des commerces partenaires, de connaître les horaires des transports en commun, ou encore de signaler les problèmes urbains au sein d'une ville », poursuit-il.

Lancée en décembre 2017, Simply City a déjà été téléchargée 3 000 fois. 2 500 établissements de la Capitale calédonienne y sont renseignés et 200 comptes professionnels ont été créés.

<http://outremers360.com/fil-info-appli/innovation-outre-mer-simply-city-une-appli-100-caledonienne-au-ces-de-las-vegas/>

JOURNAL OFFICIEL

JO du 09.01.2018

Avis de vacance de l'emploi de directeur de la mer Sud-Océan Indien

Avis de vacance de l'emploi de directeur adjoint de la mer de Guyane

JO du 10.01.2018

Arrêté du 21 décembre 2017 portant nomination de M. **Jean-Claude MIMIFIR** au poste de directeur adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Guadeloupe (prolongation de mandat)

JO du 11.01.2018

Décret n° 2018-16 du 9 janvier 2018 portant convocation des électeurs pour le renouvellement de l'assemblée de la Polynésie française